

## **Notes**

pour une allocution de

### **Monsieur Claude Trudel**

Maire de l'arrondissement de Verdun  
Leader de la majorité au conseil municipal de Montréal  
Président du conseil d'administration de la STM  
Président de l'assemblée du conseil d'agglomération

**à l'occasion de l'assemblée  
du conseil d'arrondissement du 6 novembre 2007**

*L'allocution lue fait foi*

Chers collègues,  
Chers concitoyens,

Je vous remercie d'être venus nombreux, ce soir. Votre présence démontre l'intérêt que vous portez aux dossiers municipaux. C'est avec plaisir et fierté que je vous présente le rapport des actions réalisées par votre conseil d'arrondissement au cours des derniers mois.

Mon dernier bilan remonte au conseil d'arrondissement du 5 juin dernier. Il serait normal de penser que la période estivale a réduit le rythme de nos actions dans chacun des quartiers de l'arrondissement. Mais tel ne fut pas le cas, comme vous le constaterez dans les prochaines minutes.

La préparation du budget 2008 a occupé tous les membres du conseil et tous les cadres de notre administration au cours des derniers mois. Le 10 octobre, je présentais, ici même, le résultat de cet exercice accompli avec rigueur, dans un contexte de ressources financières limitées.

Verdun connaît un rythme accéléré de développement.

Je pense ici plus spécialement au développement de la Pointe-Nord du quartier de L'Île-des-Sœurs, à la construction d'immeubles et de nouvelles résidences dans les quartiers de Desmarchais-Crawford et de Wellington-de-L'Église, à la revitalisation de nos artères principales, aux nombreux projets structurants réalisés sur les berges, à notre vitalité économique et au dynamisme du réseau d'entraide verdunois.

Malgré les contraintes financières, nous prenons tous les moyens pour articuler notre vision en actions durables et concrètes.

C'est la raison pour laquelle nous avons notamment amorcé les travaux d'installation de conduites d'aqueduc et d'égouts dans le cadre du développement de la Pointe-Nord du quartier de L'Île-des-Sœurs et que nous entreprendrons sous peu les travaux de réaménagement des voies d'accès de ce quartier.

De fait, l'amélioration des voies d'entrée et de sortie permettra de mettre fin au sentiment d'insécurité des insulaires. Elle assurera également une meilleure fluidité des véhicules. Elle mettra fin aux problèmes d'entrecroisement de véhicules à des endroits stratégiques. Elle permettra d'éliminer totalement les tricheurs qui passent par l'île pour tenter de sauver quelques secondes.

Il est aussi important de retenir que les travaux sont réalisés par phases afin de minimiser les inconvénients. La circulation est donc maintenue en tout temps.

J'en appelle néanmoins à la compréhension, à la patience, à la tolérance et à la collaboration des résidents de ce quartier durant les travaux qui se dérouleront sur plusieurs mois. Les inconvénients d'aujourd'hui assurent la qualité de vie de demain.

J'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet à la fin de mon rapport.

D'autres secteurs de notre arrondissement devraient bénéficier d'une amélioration des infrastructures, dès que nous obtiendrons les certificats d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. C'est le cas, notamment, de la rue Woodland, entre la rue Bannantyne et le boulevard Champlain, dont on a prévu la reconstruction complète. Les conduites d'aqueduc et d'égout datant du début du siècle ont dépassé leur durée de vie et doivent être remises à neuf. La chaussée, de même que les trottoirs, seront également refaits.

Dans un autre ordre d'idées, en plus de souligner de belle façon le 40<sup>e</sup> anniversaire de son Centre culturel, fin septembre, l'arrondissement a initié une action originale pour sensibiliser la population à l'importance de recycler. De juin à septembre, un chapiteau de l'arrondissement dédié à la campagne « Alerte au recyclage » s'est déplacé dans différents endroits dans nos trois quartiers. Au total, 4 302 personnes, qui ont visité le chapiteau lors des 21 sorties, ont été sensibilisées aux bienfaits du recyclage.

Un Festival du recyclage s'est également tenu en juillet et août. Les Verdunoises et les Verdunois ont eu l'occasion de tester leurs connaissances sur le recyclage en participant à l'une des activités proposées, soit un tri chronométré de matières recyclables et non recyclables ou un court questionnaire sur le recyclage. Les personnes qui ont participé à ce Festival couraient la chance de se voir décerner le Certificat du « Recycleur émérite ». J'ai été heureux de remettre ce certificat à madame Yvette Larivière, il y a quelques minutes.

Cette activité a également eu des retombées positives dans l'arrondissement. En effet, pour la période de janvier à juillet 2007, la quantité de matières recyclables a augmenté de 564 tonnes métriques comparativement à la même période l'année dernière. C'est autant de matières qui ne sont pas envoyées à l'enfouissement.

Parlant d'environnement, je suis heureux de vous annoncer que les problématiques de raccordements croisés dans le quartier de L'Île-des-Sœurs devraient être réglées dans les prochaines semaines. 48 logements se trouvant dans 20 bâtiments présentaient des raccordements croisés. Cette situation résultait du fait que les égouts sanitaires de certaines résidences avaient été raccordés à la conduite pluviale et, à l'inverse, les égouts pluviaux aux égouts sanitaires.

Nous avons donné aux propriétaires des logements ciblés jusqu'au 15 novembre 2007 pour se conformer à la directive environnementale. Certains d'entre eux ont déjà procédé aux modifications, tandis que les autres sont en processus de le faire. Je les en remercie et ose espérer que ce dossier sera bientôt classé pour le bénéfice de l'ensemble des résidents du quartier.

Récemment, le caucus des élus a décidé de ne plus inviter l'assemblée à la prière. Cette tradition a été remplacée par un moment de réflexion. Nous avons pris notre décision en tenant compte du jugement rendu par le Tribunal des droits de la personne contre Ville de Laval l'an dernier.

Pourquoi avons-nous choisi de conserver le crucifix dans la salle du conseil? Parce que le crucifix n'est pas, à notre avis, un symbole religieux. Il est davantage représentatif de notre histoire, une histoire intimement reliée à la présence et aux actions de plusieurs communautés religieuses. Ces hommes et ces femmes de foi qui ont contribué de façon inestimable à notre développement, méritent mieux que de voir leur identité reléguée dans une salle secondaire. Comme je l'ai déjà dit sur cette même tribune, on ne peut pas changer l'histoire du Québec, ni celle de Montréal.

Nous voulons conserver ce crucifix qui fait partie de notre patrimoine, comme nous conservons la croix du Mont-Royal, la croix à l'entrée du quartier de L'Île-des-Sœurs ou la croix sur le fleurdelisé. Le crucifix de la mairie d'arrondissement contribue ainsi à la transmission et à la perpétuation de la mémoire collective.

C'est d'ailleurs pour ces mêmes raisons que l'Assemblée nationale a décidé de conserver son crucifix. Comme nous, elle a fait ce choix pour démontrer que la culture québécoise ne peut pas – et ne doit pas – nier son histoire. Tous, nous avons fait ce choix en respectant la séparation de l'Église et de l'État.

Au cours des dernières semaines, j'ai multiplié les démarches pour déployer plus rapidement que prévu, le service de premiers répondants dans le quartier de L'Île-des-Sœurs. Dans une lettre adressée à mon collègue Claude Dauphin, président de la Commission de la sécurité publique de la Ville de Montréal, je précisais l'importance d'instaurer ce service avant la date prévue de l'automne 2009.

Je réagissais ainsi à la recommandation du coroner Jacques Ramsay qui, à la suite de la noyade tragique du pasteur Nam Sung Lee, recommandait de devancer la formation prévue des pompiers de la caserne de L'Île-des-Sœurs. En raison de la situation géographique particulière de l'île, il est essentiel que nos pompiers, déjà présents sur l'île, deviennent des premiers répondants le plus rapidement possible. Cela rassurerait tous les résidents de ce quartier.

Ces derniers mois, nous avons déployé de nombreux efforts pour aider à la relocalisation des activités du Bingodrome. Il est très important pour nous d'accompagner les organismes locaux, bénéficiaires des activités de bingo, dans la recherche d'un nouvel endroit, si le propriétaire actuel décidait de mettre fin à l'entente actuelle. Nous sommes très sensibles au fait que ce sont nos organismes locaux qui subiraient un manque à gagner si ces activités n'étaient pas relocalisées adéquatement. Je devrais reprendre au cours des prochains jours, probablement jeudi soir, la rencontre organisée vendredi soir dernier avec les organismes

intéressés et à laquelle des événements hors de mon contrôle m'ont empêché à la dernière minute de participer.

Nous sommes en outre intervenus dans le dossier de la relocalisation du CLSC qui se cherche un local à Verdun pour assurer son expansion. L'un des sites envisagés est situé sur la rue de l'Église, adjacent aux locaux actuels du CLSC. Le propriétaire de l'immeuble convoité avait provoqué des remous en mettant fin au bail des 13 ménages occupants. Pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise, le conseil d'arrondissement entend resserrer bientôt la réglementation relative à la conversion et à la démolition d'immeubles.

Depuis son élection en novembre 2005, mon administration a toujours favorisé, sous diverses formes, la consultation, l'information et la participation des citoyens. Mardi dernier, nous avons d'ailleurs tenu une séance de consultation, dans le quartier de Desmarchais-Crawford, sur un possible changement de zonage du terrain de l'annexe de l'école Notre-Dame-de-la-Garde. Plus de 100 personnes se sont déplacées pour nous faire part de leurs vues sur le sujet. Nous les reverrons d'ailleurs dès le mois de janvier prochain pour poursuivre un dialogue déjà bien amorcé.

J'entends continuer dans cette voie en rappelant cependant l'absolue nécessité, non seulement du respect de l'opinion et de la personne des autres, mais aussi de celui des faits. La rigueur et le souci de l'exactitude des faits que nous démontrons appellent la même chose des gens qui nous interpellent.

Prenons le cas de la tarification pour les courts de tennis publics. Des citoyens souhaitent que l'utilisation de ces terrains soit gratuite, alors que l'arrondissement envisage une tarification de 5 \$ l'heure par terrain pour les détenteurs de la carte Accès Verdun. Ils ont affirmé publiquement que nous avons promis, au cours de la dernière campagne électorale, de ne pas augmenter les frais pour le tennis.

Je tiens à démentir formellement cette allégation.

Suite à une rencontre tenue ce matin avec quelques joueurs du quartier de l'Île-des-Sœurs, nous avons décidé de maintenir notre décision d'augmenter la tarification de l'utilisation des terrains de tennis, en l'assortissant, toutefois, d'une mesure d'abonnement individuel et familial ainsi que d'un régime spécial pour les étudiants. Les détails de cette nouvelle politique seront annoncés plus tard, certaines études plus pointues devant d'abord être complétées.

Ainsi, nous n'envisageons pas imposer une taxe à l'ensemble de la population pour compenser le manque de revenus occasionné par l'absence de tarification horaire. Le principe de l'utilisateur payeur doit être appliqué dans le cas des courts de tennis. Comme il l'est dans le cas des piscines publiques. Comme il l'est dans le cas des terrains de plusieurs sports comme le baseball, le soccer et le hockey, par l'entremise d'associations sportives. Je veux également préciser que de très nombreux arrondissements réclament un montant supérieur à 5 \$ l'heure à leurs joueurs.

Tous doivent comprendre que nous assumons les frais de construction des équipements sportifs publics ainsi que les frais d'entretien et de surveillance. Il est donc tout à fait normal de tarifer les utilisateurs.

Comme plusieurs ont pu douloureusement le constater, entrer et sortir du quartier de L'Île-des-Sœurs a présenté tout un défi pour les automobilistes et les usagers du transport en commun, la semaine dernière.

À deux occasions, soit le matin du mardi 30 octobre et le début de soirée du mercredi 31 octobre, des incidents tout à fait hors du contrôle de notre arrondissement ont causé frustrations, maux de tête et colères compréhensibles chez plusieurs de nos concitoyens.

Je veux cependant préciser que les travaux qui se déroulent sur le chantier de la Pointe-Nord ne sont, d'aucune façon, reliés à ces événements. Le premier bouchon de circulation, celui du mardi 30 octobre, a été causé par des incidents survenus sur l'Autoroute 15 en direction Nord. La panne d'un autobus de la Société de transport de Montréal, à l'entrée du premier carrefour giratoire de l'île, a été la source du second important engorgement, le lendemain en fin d'après-midi.

Si ces bouchons de circulation sont tout à fait inacceptables, ils sont néanmoins exceptionnels. En effet, très peu de situations routières aussi contrariantes sont survenues dans l'île au cours des 25 dernières années.

Dans ces deux cas, la sécurité des résidents de L'Île-des-Sœurs n'a été aucunement menacée. Le plan d'urgence en place aurait permis aux véhicules requis de se rendre et de sortir de l'île en utilisant au besoin une percée située au niveau de l'ancien poste de péage du pont Champlain.

Pour m'en assurer, j'ai convoqué à deux reprises les différents intervenants de la sécurité civile, soit le Service de police de la Ville de Montréal, le Service de sécurité incendie de

Montréal, Urgence Santé et la Sûreté du Québec. D'autre part, j'ai demandé que l'on renforce la coordination entre les divers intervenants. Enfin, la STM m'a fait savoir qu'elle modifiera sa procédure en cas d'accident ou d'incident dans les carrefours giratoires ou dans les voies d'entrée et de sortie de l'île.

Sommes-nous à l'abri d'autres bouchons de circulation ? Prétendre que oui relèverait de la pensée magique. Toutefois, il faut se rappeler que nous vivons sur une île qui est reliée par trois ponts et deux autoroutes. D'autres incidents peuvent se produire sur ces infrastructures gérées par d'autres instances.

Nous pouvons cependant affirmer que les travaux de réaménagement des voies d'entrée et de sortie, qui seront effectués au cours des deux prochaines années, permettront de corriger la situation d'entrecroisement que nous avons vécue la semaine dernière. Et cela nous évitera bien des inconvénients.

Enfin, dans quelques minutes, j'aurai le plaisir de vous dévoiler la maquette tridimensionnelle tant attendue du réseau routier de la Pointe-Nord et de la reconfiguration des voies actuelles d'entrée et de sortie de l'île. Nous avons l'intention de mettre cette maquette en exposition au Centre communautaire Elgar et de la déplacer éventuellement à d'autres endroits, afin de permettre au plus grand nombre de citoyens possible de connaître et de se familiariser avec les aménagements routiers qui seront réalisés en vue d'améliorer la fluidité de la circulation dans le secteur.

En terminant, je vous remercie de votre appui et de votre contribution au développement harmonieux de notre arrondissement. Je peux vous assurer que votre équipe de conseillers continuera à vous accorder son temps et son énergie à poursuivre la réalisation de son programme d'actions. Après deux ans de travail, nous pouvons être satisfaits des résultats obtenus.

En vous remerciant de votre attention, j'invite maintenant mes collègues du conseil à m'accompagner pour le dévoilement de la « célèbre » maquette, que d'aucuns appellent déjà la maquette Barcelo!

\* \* \* \* \*